



ORGANISME
DE FORMATION-CFA

DISPENSES & EQUIVALENCES

BPJEPS « ÉDUCATEUR SPORTIF »

MENTION « MULTI-ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES POUR TOUS »

DISPENSES DES TEP

JE SUIS PARTIELLEMENT DISPENSÉ DES TEP (TEST LUC LÉGER) SI :

- Je peux attester avoir été inscrit sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau

JE SUIS TOTALEMENT DISPENSÉ DES TEP SI :

- J'ai obtenu les TEP du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous »
- J'ai obtenu l'UC 1 ou 2 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous »
- J'ai obtenu l'UC 3 ou 4 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous » -

OU

- Je suis titulaire d'un des diplômes suivants :
 - o Diplôme ou titre délivré par le ministère de l'enseignement supérieur dans le champ du sport :
 - Licence professionnelle " santé ", option " vieillissement et activités physiques adaptées ".
 - Licence professionnelle " activités sportives ", spécialité " développement social et médiation par le sport ".
 - Licence professionnelle " activités sportives ", spécialité " métiers de la forme ".
 - Licence professionnelle " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives ".
 - Licence mention " sciences et techniques des activités physiques et sportives ", parcours type " éducation et motricité (licence " éducation et motricité ", filière " sciences et techniques des activités physiques et sportives ".
 - Licence mention " sciences et techniques des activités physiques et sportives ", parcours type " entraînement sportif " (licence " entraînement sportif ", filière " sciences et techniques des activités physiques et sportives ").

- Licence mention " sciences et techniques des activités physiques et sportives ", parcours type activité physique adaptée et santé " (licence " activité physique adaptée et santé ", filière " sciences et techniques des activités physiques et sportives ").
- Diplôme délivré par le ministère des sports (BAPAAT, BEES, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, UCC, CS ...)
- Diplôme d'Etat des métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne :
 - Diplôme d'Etat de ski-moniteur national de ski alpin
 - Diplôme d'Etat de ski-moniteur national de ski nordique de fond.
 - Diplôme d'Etat d'alpinisme-guide de haute montagne.
 - Diplôme d'Etat d'alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne, option " moyenne montagne enneigée " délivré jusqu'au 31 août 2019.
 - Diplôme d'Etat d'alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne, option " moyenne montagne tropicale et équatoriale " délivré jusqu'au 31 août 2019.
- Titre à finalité professionnelle « Moniteur d'entraînement physique, militaire et sportif », délivré jusqu'au 16 juin 2018.
- Titre à finalité professionnelle délivré par la Fédération Française d'Equitation ;
 - Animateur poney délivré jusqu'au 1er septembre 2012.
 - Animateur assistant d'équitation délivré jusqu'au 3 mars 2020
 - Accompagnateur de tourisme équestre, délivré jusqu'au 7 juin 2021
- Titre à finalité professionnelle « Moniteur de football », délivré jusqu'au 19 mai 2023.
- Titre à finalité professionnelle « Coach fitness dans l'eau », délivré jusqu'au 5 juillet 2022.
- Certificats de qualification délivrés par la Commission paritaire nationale de l'emploi des entreprises équestres (CPNE-EE)
- Certificats de qualification délivrés par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport (CPNEF du sport)

📍 PLUS DE 200 DIPLÔMES, TITRES ET QUALIFICATIONS SONT CONCERNÉS 📍

[Vous pouvez vous référer aux liens ci-dessous :](#)

[Arrêté du 22 janvier 2016 modifiant l'annexe II-1 du code du sport](#)

[Arrêté du 9 mars 2020 fixant la liste des certifications antérieurement inscrites à l'annexe II-1 de l'article A. 212-1 du code du sport.](#)

EQUIVALENCES DES EPMSP

JE SUIS DISPENSÉ DES EPMSP SI

- J'ai obtenu l'UC 3 ou 4 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous »

	EPEF	EPMSP	BC (*) 3
Sportif de haut-niveau inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L.221-2 du code du sport.	TEP (*) épreuve 1 uniquement		
Une qualification inscrite à l'annexe II-1 du code du sport ou à l'annexe de l'arrêté du 2 octobre 2007, à l'annexe de l'arrêté du 22 janvier 2016 ou à l'annexe de l'arrêté du 9 mars 2020	TEP (*) uniquement		
TEP (*) du BPJEPS (*) spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous » - RNCP37191	TEP (*) uniquement		
UC (*) 1 ou 2 du BPJEPS (*) spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous » - RNCP37191	X		
UC (*) 3 ou 4 du BPJEPS (*) spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous » - RNCP37191	X	X	Allègement (**)
UC (*) 3 et 4 du BPJEPS (*) spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous » - RNCP37191	X	X	X

BC3 « Concevoir, animer et évaluer en sécurité des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des pratiques Handball* en fonction des publics visés » - RNCP38917BC03 du TFP(*) Educateur de handball RNCP38917			X Allègement (**) et dispense des 2. et 3.a) de l'épreuve certificative 1 uniquement
---	--	--	---

EQUIVALENCES DE BLOC

JE PEUX ÊTRE ALLÉGÉ DANS LE CADRE DE MA FORMATION SI

- Je suis titulaire d'une ou des certifications suivantes :

CERTIFICATION	BC3
UC 3 et 4 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous » - RNCP37191	X

CERTIFICATION	BC (*) 1	BC (*) 2
UC (*) 1 et 2 du BPJEPS (*) spécialité « animateur » ou « éducateur sportif »	X	Allègement de formation (**)
MC (*) animation gestion de projets dans le secteur sportif RNCP30833	X	Allègement de formation (**)
Unité professionnelle facultative « secteur sportif » délivrée par le ministère de l'éducation nationale	X	Allègement de formation (**)
BC 2 du TFP (*) Educateur de handball RNCP38917BC02	Allègement de formation (**)	X
BC3 « S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour	Allègement de formation	

assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours » du DEME (*) RNCP39643BC03 ou du DESTIF (*) RNCP39680BC03	(**)	
BC2 « Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet d'action en vue de développer des activités physiques et sportives » du DE JEPS (*) spécialité « perfectionnement sportif »	X	X
BC1 « Participer au fonctionnement de la structure de tourisme équestre » et BC2 « Encadrer les activités de tourisme équestre en sécurité et dans le respect de la déontologie et du bien-être animal » du TFP Accompagnateur de tourisme équestre (RNCP 36133)	Allègement de formation (**)	
BC1 « Participer au fonctionnement de la structure de tourisme équestre » et BC2 « Encadrer les activités de tourisme équestre en sécurité et dans le respect de la déontologie et du bien-être animal » du TFP Accompagnateur de tourisme équestre (RNCP 36133)		Allègement de formation (**)

(*) UC : unité capitalisable.

BC : bloc de compétences.

BPJEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

MC : mention complémentaire.

TFP : titre à finalité professionnelle.

DEME : diplôme d'Etat de moniteur éducateur ;

DESTIF : diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale ;

DE JEPS : diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

*(**) Les allègements de formation précisés dans le tableau sont établis lors du positionnement et ne présagent pas des allègements qui pourraient être obtenus au titre du parcours personnel du candidat.*